



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'ILLE-ET-VILAINE

Secrétariat : MT
Téléphone : 02 99 78 52 53
Dossier N° 12010294
N/Référence. VISP12/03/02
(A rappeler dans toute correspondance
transmise à la Commission de Sécurité)

PROCES -VERBAL

COMMISSION DE SECURITE DE L'ARRONDISSEMENT DE RENNES

REUNION DU 13 Mars 2012

<u>Etablissement</u> :	GRUPE SCOLAIRE PUBLIC	
<u>Adresse</u> :	7, rue du schiste Rouge	
<u>Commune</u> :	35310 SAINT THURIAL	
<u>OBJET</u> :	VISITE PERIODIQUE	
<u>Référence</u> :	VISP12/03/02	
<u>Code</u> :	E31900005-000- 0	
<u>CLASSEMENT</u> :		
TYPE : R	CATEGORIE : 4ème	EFFECTIF : 219

Le groupe de visite, en application de l'article R 123-48 du C.C.H. (Code de la Construction et de l'Habitation), a procédé le **2 mars 2012** à la **VISITE PERIODIQUE** de l'établissement.

A - REFERENCES

Les textes réglementaires suivants, concernant la SECURITE CONTRE LES RISQUES D'INCENDIE ET DE PANIQUE, sont applicables à cet établissement.

- C.C.H. - Articles R 123-1 à R 123-55 - Articles R 152-6 et R 152-7
- Arrêté du 25 juin 1980
- Arrêté du 4 juin 1982 Modifié

B - DESCRIPTION

L'établissement sur simple rez-de-chaussée et isolé des tiers, comprend :

☞ **Partie maternelle :**

- 3 classes
- 1 salle de motricité
- 2 locaux de rangement

☞ **Partie élémentaire :**

- 4 classes
- 1 bibliothèque
- 1 salle informatique

☞ **Partie administrative :**

- 3 bureaux
- 1 tisanerie
- 1 chaufferie fuel, donnant directement sur l'extérieur

Les prescriptions de la dernière visite périodique sont :

- **07.01** – Dégager de tout encombrement les portes de sortie des classes.
- **07.02** – Limiter le stockage dans les locaux interclasses.
- **07.03** – Doter d'un ferme-porte la porte du local réserve.

C - CONDITIONS D'EXPLOITATION

Depuis le dernier contrôle de la Commission de Sécurité du 2 mars 2007, l'établissement n'a subi aucune modification, ni extension de nature à changer les conditions de sécurité contre l'incendie.

D - DOCUMENTS PRESENTES

Le registre de sécurité et les documents annexés ont permis d'attester les opérations suivantes :

Type installations techniques	Nom de la société	Date de l'entretien	Nom de l'organisme agréé	Date de la vérification	Observations et n° de rapport
Chauffage CH 57, CH 58	FOUREL	30/11/2011			Chaufferie fuel R.A.S.
Ramonage CH 57, CH 58	HUBERT et PATIER	30/11/2011			
Electricité EL 19	Ville de St Thurial		APAVE	15 au 22 février 2012	Levée des réserves APAVE
Eclairage EC14, EC15 → EL19	Ville de St Thurial			R.A.S.	
Système de sécurité incendie, alarme, équipement MS73			APAVE		Equipement d'alarme type 4 : R.A.S.

RIA MS 73					
Extincteurs MS 73	EUROFEU	29/12/2010			R.A.S.
exercice MS 51	Le 10/06/2011 et 13/02/2012				R.A.S.

E - AVIS

La Commission de Sécurité émet un **AVIS FAVORABLE** à la poursuite de l'exploitation.

Toutefois, la Commission propose la réalisation des mesures suivantes :

12.02 - Dégager de tout encombrement les portes de sortie des classes ex 07-01 (CO46).

12.02 - Limiter le stockage dans les locaux interclasses ex 07-02 (R123-48).

12.03 - Doter la salle de rangement (ex informatique), de ferme porte (CO28).

12.04 - Supprimer les décorations au plafond de la maternelle et limiter celles-ci sur les parois (AM5).

12.05 - Supprimer les multiprises (EL11).

12.06 - Former le personnel à la manœuvre des moyens de secours et à la conduite à tenir en cas d'incendie (MS46).

Le Président de Séance,

